

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – GROUPES - CAMPING

► APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Les présentes conditions générales de réservation sont systématiquement remises ou adressées à chaque demandeur pour lui permettre de réaliser sa réservation. En conséquence, toute demande de réservation implique l'adhésion entière et sans réserve du client à ces conditions générales. Aucune condition contraire ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du responsable du Relais, prévaloir contre les présentes.

► RESERVATION ET REGLEMENT

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée du règlement d'un acompte de 30% du montant du séjour.

Le solde est à régler le jour de l'arrivée.

Pour le règlement de l'acompte et du solde, les modes de paiement acceptés sont les suivants : Chèque bancaire, espèces, carte bancaire, virement bancaire, chèque Vacances ANCV.

A défaut du règlement de ces sommes, le Relais se réserve le droit de considérer que la réservation a été résiliée, avec les conséquences prévues au paragraphe ci-dessous.

Les tarifs sont nets et s'entendent TTC avec un taux de TVA à 10 % ou 20 % applicables au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

Les tarifs peuvent être sujets à modification, dans les limites légales et réglementaires, lorsqu'interviennent, entre la date de réservation et la date de paiement du solde, des variations des taux de T.V.A applicables*, ou des variations de la taxe de séjour.

La taxe de séjour (par nuit et par personne à partir de 18 ans) est exigible à l'arrivée. Les frais de dossier sont offerts.

Le devis ou contrat de location de salle fait office de base de facturation pour la prestation.

Toute modification concernant l'effectif du groupe est possible jusqu'à 7 jours avant l'arrivée. Passé ce délai, l'effectif prévu à la signature du devis sera dû.

► ANNULATION

Toute annulation de séjour doit être confirmée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi).

Plus de 30 jours avant l'arrivée, le montant de l'**acompte reste acquis** au Camping.

Moins de 30 jours avant l'arrivée, **la totalité du prix du séjour est due** au Camping.

En cas de non présentation et sans nouvelle dans les 24h à compter de votre date d'arrivée, le camping se réserve le droit de récupérer les hébergements.

Un départ anticipé ou une arrivée retardée, ne donnera lieu à aucun remboursement partiel.

► DUREE DU SEJOUR

Les séjours se font au minimum sur 2 nuits au terme du devis qui a été envoyé au préalable. Toute prestation de séjour est convenue à une date et heure précise, et le départ se fait également dans ces mêmes conditions. Le tarif dépend de cette durée de séjour.

Les hébergements sont disponibles à l'arrivée à partir de 16h00 et doivent être libérés le jour du départ pour 10h00.

La location de salle se fait pour une durée déterminée par le contrat, date et heure d'arrivée et de sortie délibérément spécifiées.

► **HEBERGEMENT** : Nos hébergements sont équipés de lits doubles et simples. Les draps et linge de toilette ne sont pas inclus.

Du matériel spécifique (lit bébé, baignoire bébé, chaise haute) peut être mis à disposition selon disponibilité (en le précisant à la réservation). Deux locaux accessibles PMR sont équipés de douche à plan incliné (réservation possible sur demande et selon disponibilités)

Il est possible de louer des kits linge de toilette (1 drap de bain + 1 serviette) en le précisant à la réservation.

Les hébergements sont attribués selon le nombre de personnes, une liste vous est envoyée et doit nous être retournée complétée en répartissant les noms des participants, au plus tard 15 jours avant l'arrivée.

► ANIMATION

Nous ne proposons pas d'animation. Toute l'équipe est à votre disposition pour vous conseiller dans votre choix d'activités possibles au départ de l'établissement. A proximité du camping : kayak de mer, char à voile, plongée sous-marine, voile, surf, équitation, randonnée... Nous vous conseillons de vous adresser aux offices de tourisme.

► DOMMAGES

Les équipements et installations du camping doivent être utilisés conformément à leur destination ordinaire. Toutes dégradations des locaux, pertes ou destructions des éléments mobiliers qui garnissent les hébergements ou locaux engageant de plein droit la responsabilité de son auteur. Le client locataire en titre est personnellement responsable de tous les dommages, pertes ou dégradations, apportés tant à la chambre elle-même qu'à toutes les installations du camping, commis par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

► RESERVATION ET REGLEMENT

Le Règlement doit être unique pour le groupe.

Les tarifs ne comprennent pas : le transport, l'assurance annulation, le ménage quotidien, le linge de toilette, les animations ou interventions de prestataires, le matériel spécifique, et toute autre prestation hors devis.

Nous nous réservons le droit d'adapter la mise à disposition de salles ou d'espaces communs en fonction du nombre de participants, des souhaits d'utilisation de ces espaces et des disponibilités. C'est au client de soumettre le besoin d'une salle, celle-ci n'est pas mise automatiquement à disposition.

► GENERALITES

Le camping est ouvert d'avril à début novembre.

Les animaux, excepté les chiens de catégorie 1 et 2, sont autorisés dans le camping. Le camping exige que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Le respect de l'hygiène et de l'environnement est primordial. Le carnet de santé doit être présenté à l'arrivée au camping. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires.

Pour le confort de tous, il est demandé de **veiller à ne pas faire de bruit avant 8h00 et après 22h00.**

Les valeurs et plus particulièrement les effets et objets divers vous appartenant restent sous votre responsabilité, tant dans les chambres que dans les locaux communs ou dans votre véhicule. Le Relais est déchargé de toute responsabilité, au-delà de sa responsabilité légale, en cas de vol, perte, disparition ou destruction de ces objets.

► RECLAMATION/MEDIATION

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.

Vous pouvez également faire appel au médiateur de la consommation CM2C - www.cm2c.net - 14 rue Saint Jean 75017 PARIS

Le Relais est géré par une association loi 1901 dont l'objet principal est le tourisme social et solidaire dans un esprit chrétien.